



Comité Régional
d'Équitation de Lorraine
www.crelorraine.fr
crelorraine@hippoplus.com

DECLARATIONS CHAMPIONNAT

Bonjour à tous,

Ce message s'adresse à ceux d'entre vous qui accompagnent des cavaliers aux **Championnats de Lorraine Club / Pony** les 2, 4 et 5 juin prochains à Rosières.

Afin de faciliter les **démarches de déclaration des couples** participant aux divers Championnats, merci d'effectuer, en amont des journées de compétition et dans la mesure du possible, cette déclaration sur l'adresse : championnatdelorraine2011@orange.fr, en précisant les éléments suivants:

Discipline / Championnat couru (ex : Pony 1D) / Nom et prénom du cavalier / Nom du cheval ou du poney

Je vous rappelle que conformément au règlement (ci-joint), dans chaque championnat, un cavalier peut s'engager avec plusieurs équidés, mais il doit **IMPERATIVEMENT déclarer celui avec lequel il court ce championnat AVANT** le début de l'épreuve, soit par e-mail jusqu'à la veille du concours à 21h, soit sur place auprès du responsable des calculs de la discipline concernée :

- CSO: Didier MARIE
- Dressage: Philippe MARSAN
- Hunter: Isabelle HUMBERT

Un **même COUPLE** cavalier/équidé ne **peut participer qu'à un seul championnat par discipline**.

Les cavaliers sous X, les cavaliers engagés après un changement de monte ou un changement d'équidé ne participent pas au classement du Championnat de Lorraine.

En vous remerciant,
Bien cordialement,
F.Jourde

Frédérique JOURDE
Conseiller Technique et Sportif Equitation Lorraine
Tel: 06 80 62 61 03
frederique.jourde@wanadoo.fr
frederique.jourde@drjscs.gouv.fr

- DRJSCS - 4 rue Bénit - CS 10011 - 54035 NANCY CEDEX
- CREL - Maison régionale des sports - 13 rue Jean Moulin - 545410 TOMBLAINE

LORRAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation de Lorraine
Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.52 - Fax : 03.83.18.87.53 - Siret : 437 618 549 000 12 - Ape : 9329 Z
Association régie par la Loi de 1901 enregistrée à la Préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 14205